Selon les régions, les vendeurs de panneaux photovoltaïques pullulent pour le meilleur et malheureusement souvent pour le pire.

Vendeurs à courte vue, la plupart vous proposent des opérations blanches qui peuvent s’avérer catastrophiques pour vos finances.Le principe est le suivant :

Vous n'avez rien à faire. On s'occupe de tout. Vous devez juste signer un emprunt à 4 - 5%, selon les cas, vous engageant sur 10 voire 15 ans pour payer l'installation. Mais l'électricité produite est revendue à ErdF une fois par an à la date anniversaire et vous rembourse de ces frais. A noter que certains indiquent que leur société attendra la première année de production pour que vous n'ayez pas à faire l'avance.

Cette offre semble donc bien alléchante.

Mais en y réfléchissant un peu.

Avez-vous vraiment besoin d'une installation photovoltaïque ? N'y a t il pas d'autres travaux que vous pourriez, devriez financer en terme d'économie d'énergie ?

Mais cela peut-être vrai du moins lorsque les calculs de production électrique sont correct et non maximisé pour améliorer la rentabilité artificiellement.

En fait, pour cela. Encore faut-il qu'il n'y ait pas de souci pour les travaux et que le rendement de l'installation soit bien au rendez vous. Les soucis peuvent être de différents ordres (fuite en toiture, ...), problème d'ombre sur les panneaux qui fait chuter drastiquement la production. Parfois des calculs de production d'électricité un peu trop optimiste.

Il faudra aussi vous soucier de vérifier de temps en temps que votre compteur de production tourne bien et que l'installation n'a pas de souci.

Enfin les panneaux ont une durée de vie estimée à environ 15-20 ans mais avec un rendement qui va diminuer avec le temps. Ainsi au bout du crédit, vous vous retrouvez avec une installation vieille et avec uniquement 5 ans de production réelle pour vous.

La valorisation de votre maison passe par un autre chemin.

Bref le crédit vous l'avez et le payez chaque mois mais faire en sorte que les panneaux produisent bien devient votre inquiétude.

Néanmoins et si vous avez déjà tout fait dans votre maison (Isolation, Équipements de production de chaleur, ...). Lancez-vous dans l'aventure mais prenez les précautions suivantes :

1) Vérifier les prix

Ils peuvent varier pour une même installation de 12 000 € à 30 000 €.

Disons le tout net, une installation à 30 000€ doit faire réfléchir et si vraiment vous tenez à avoir des panneaux, faites faire des études comparées entre plusieurs fournisseurs. Méfiez vous en particulier des commerciaux qui proposent en même temps des financements.

2) Vérifier le calcul de production des panneaux

Un site très bien fait et européen vous aide dans ces calculs le lien vers http://re.jrc.ec.europa.eu/pvgis/apps4/pvest.php?lang=fr&map=europe

Le site vous permet de faire le calcul vous même à partir de vos coordonnées, et des caractéristiques de votre emplacement. (Prochainement, un petit tutoriel pour l'utilisation de ce site vous sera proposé en lien)

3) Financement Crédits d'Impôts :

Les installations photovoltaïques bénéficient d'un crédit d'impôt à concurrence de 11% du prix des équipements avec pour plafond 8000€ pour un célibataire, 16000€ pour un couple. (Une autre limite concerne le cout par kWc). Vous trouverez plus de renseignement sur ce lien vers EdF Energies Nouvelles
. (Nota : il s'agit d'un site commercial)

4) Un lien vers l 'Institut National de l'Énergie Solaire , leader de la recherche en France sur cette énergie.